



Mairie de Cuisery
Place d'Armes
71290 CUISERY
Tel : 03 85 40 11 76
Fax : 03 85 40 18 44
Email : mairie-cuisery@wanadoo.fr

Cuisery, le 21 Février 2022

COMPTE-RENDU

Réunion du conseil municipal du 18 Février 2022

Présents : Mmes LACROIX-MFOUARA Béatrice - PIRAT Isabelle – PRABEL Marie-Line – CHALOT Jany – CAZIER Isabelle – POUX Patricia

MM. DELONG Franck - VASSAUX Jean-Jacques – VION Pierre -BOILLET Stéphane - BERTHET Daniel – MARICHY Jean-Paul - PINDADO Nicolas - ANDRE Daniel – VIALET Eric - BAUDIN Clément

Absents excusés : Pascale DAUVERGNE (a donné pouvoir à Patricia POUX) – Kaltoume MASSKOURI (a donné pouvoir à Jean-Jacques VASSAUX) – Nathalie SERGENT

Secrétaire de séance : Daniel ANDRE

Le compte-rendu du conseil municipal du 28 janvier 2022 est adopté à l'unanimité

Décisions prises par délégation du conseil municipal :

- Baux signés à l'Espace Santé avec les professionnels ; et avec l'ADMR pour les locaux ancienne école primaire
- Encaissement de remboursements d'assurance : 3360 € pour la grêle du 21 juin 2021 et 267 € pour barrière du camping endommagée
- Acquisition d'un tracteur à la société CLAAS pour un montant de 82 600 € TTC avec une reprise de 13 000 € TTC soit 69 600 € TTC
- Acquisition d'une débroussailleuse à la société CLAAS pour un montant de 30 000 € TTC avec une reprise de 6 000 € soit 24 000 € TTC.

PETITE VILLE DE DEMAIN

Philippe BRAS, chef de projet, fait un point sur l'avancement des dossiers et des contacts/pistes enclenchés depuis sa dernière intervention. Un point par thématiques est présenté avec des périmètres d'étude. Il est ensuite évoqué la démarche participative proposée pour le secteur de la Place des Hortensias avec ses enjeux.

FINANCES

Budget Assainissement. Rapporteur : M.DELONG

Il est adressé aux conseillers municipaux des tableaux de synthèse qui regroupent les comptes 2021, les résultats de l'exercice et les propositions de budget 2022. M.DELONG fait une présentation détaillée des réalisations de l'exercice 2021, les points particuliers et le projet de budget 2022.

Les décisions suivantes sont prises par le conseil municipal :

- Compte administratif 2021 : approuvé à l'unanimité
- Compte de gestion 2021 : approuvé à l'unanimité.
- Affectation des résultats : excédent de 339 346.41 € en fonctionnement et excédent de 46 167.05 € en investissement soit un résultat global de + 385 513.46 €. L'affectation est confirmée à l'unanimité.
- Budget Primitif 2022 : le budget 2022 est présenté en équilibre en fonctionnement à 632 831.61 € et en investissement à 586 098.66 €. Il est adopté à l'unanimité par le conseil municipal.
- Participations : les bilans financiers font état d'un remboursement à opérer sur le budget Commune de 47 000 € pour les charges de personnel et 8400 € pour les autres charges générales. Accord à l'unanimité du conseil municipal.

Par ailleurs, M.DELONG présente la proposition de renouvellement pour un an de la convention avec SUEZ et les différentes missions intégrées dans cette convention. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour le renouveler un an.

Vente de terrain à la communauté de communes, zone du Bois Bernoux - Rapporteurs : Mme LACROIX-MFOUARA - Mme PRABEL

La communauté de communes a donné son accord pour acheter à la commune du foncier encore disponible pour le développement de la zone. Les surfaces définitives ont été actées pour délibération finale du conseil communautaire. Madame le Maire présente le projet définitif avec deux parcelles de 2 ha 30 a 53 et 19 a 03 avec un prix de 2.5 € le m². La vente est confirmée à l'unanimité.

Participation au Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) – Rapporteur : Mme PIRAT

Depuis la refonte de la carte des RASED il y a deux ans, la commune centralise la gestion de ce dispositif. 556 élèves sont concernés aujourd'hui avec un budget de 1 € par élève pris en charge sur le budget de la commune. Mme PIRAT explique que la commune avance les frais et les commandes avec un remboursement à opérer par chaque commune au prorata du nombre d'élèves. Il est souligné que les communes prennent en charge un dispositif qui relève de l'éducation et non du périscolaire. Accord sur le budget et participations par 16 voix pour et 2 abstentions.

CULTURE

Tarifs de location du Palace – Rapporteur : Mme CHALOT

Dans les demandes de réservation du Palace hors saison culturelle, il est possible de louer sans la régie. Toutefois, par mesure de sécurité, il a semblé nécessaire que notre régisseur puisse être présent avant, pendant et après une manifestation pour la gestion de la salle. Un forfait à minima de 4 heures pourrait ainsi être créé dans ces cas précis. Cela ne change rien aux tarifs avec régisseur dans le cadre de spectacles. Mme CHALOT précise que la régie est intégrée à la salle depuis quelques semaines suite à des demandes d'artistes et de productions. Le forfait accueil permet de sécuriser et d'encadrer des événements. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la mise à jour des tarifs.

INTERCOMMUNALITE

Madame le Maire explique au conseil municipal que nous avons reçu le jour du conseil la proposition de délibération de la communauté de communes « Terres de Bresse » pour l'adhésion à l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) Seille et Affluents. Le conseil municipal accepte de délibérer et après avoir échangé sur cette adhésion, donne son accord par 17 voix pour et 1 abstention.

Questions et informations diverses

Préparation des prochains scrutins électoraux : les permanences vont être organisées pour les 10 et 24 avril.

Un point est fait sur les questions depuis la mise en place des nouvelles tournées de collectes par le SIVOM.

Il est évoqué les aménagements en centre-ville et la vente possible d'un tènement Rue Neuve et donnant sur la Place Saint-Pierre.

Suite à une question de M.VION, il est fait un point sur les projets en cours de la communauté de communes.

LE MAIRE, Béatrice LACROIX-MFOUARA

